

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EDOLO CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port Bouët,
Phare, lot 312, ilot 44, section BA, parcelle 18., Lot 312,
Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDOLO CONSTRUCTION »

Objet : - PRESTATION DE SERVICES

- COMMERCE GENERALE

- BTP

- DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port Bouët, Phare, lot 312, ilot 44, section BA, parcelle 18., Lot 312, Ilot 44

Dirigeant(s) M EDOLO BOSSO THOMAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00292 du 11/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02428/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

